



Présentation des aménagements permettant de sécuriser les déplacements vers le groupe scolaire Gisèle Halimi

Réunion publique du 19 décembre 2024





Déroulé de la réunion :

1. Introduction - Mme la Maire (5 minutes)
2. Présentation des aménagements – Jean AUBIN, premier-adjoint et pilote de l'opération et Viviane NICOLAS, DGA Attractivité et Aménagement Durable (45 minutes)
3. Questions – Réponses (30 minutes)



Les aménagements intégrés au groupe scolaire Gisèle Halimi:

- Un local vélos – trottinettes – poussettes couvert et sécurisé
- 5 places de stationnement dépose-minute sur le modèle des places « kiss & fly » des aéroports
- 2 places PMR
- 10 places de parking de dépose supérieure à 5 minutes
- Un parvis sécurisé, végétalisé et ombragé





Et la Rue des Bussys ? Principes retenus:

FAVORISER LES ACCÈS À L'ÉCOLE À PIED OU EN MOBILITÉ DOUCE

- Apaisement de la circulation routière – Rue en zone 30
- Définition d'un **cheminement privilégié continu** depuis le quartier de l'Alliance vers la Gare ou de la Gare vers l'Alliance : le trottoir côté pair sera agrandi avec une largeur minimale de 1,60m.
- **Réglementation de la circulation des poids-lourds** : INTERDICTION de circulation des PL de plus de 3,5 T (sauf services de secours et services publics) de 8h à 9h et de 16h à 17h sur le tronçon Fievet/ Gare
- Pas de contre-sens cyclable.
- **Sécurisation maximale devant le groupe scolaire** : passage en zone 20 de la section rue Mathilde Burgué / Rue Jules Verne : 2 plateaux surélevés et interdiction de stationner entre la Rue Mathilde Burgué et la Rue Jules Verne.

Route de Saint-Gratien/ Chemin des Marais – Pont SNCF

Apaisement dès l'entrée de la rue

Sécurisation des cheminements piétons sous le pont SNCF



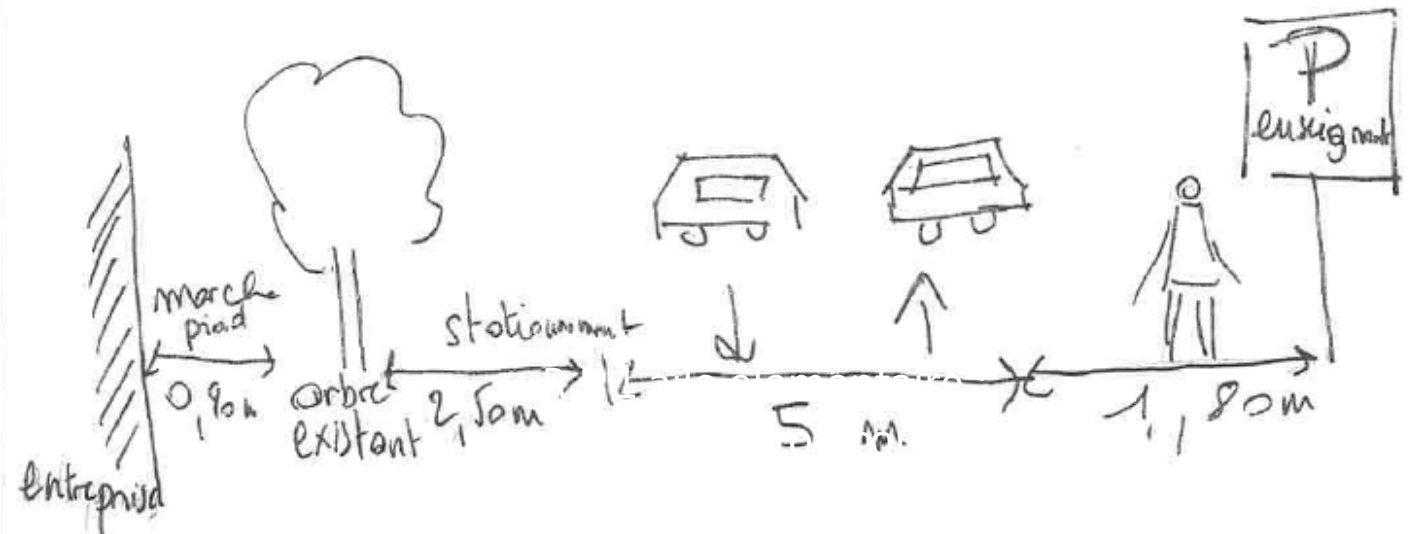
Piscine / Parking enseignants / Entreprises



Maintien des arbres

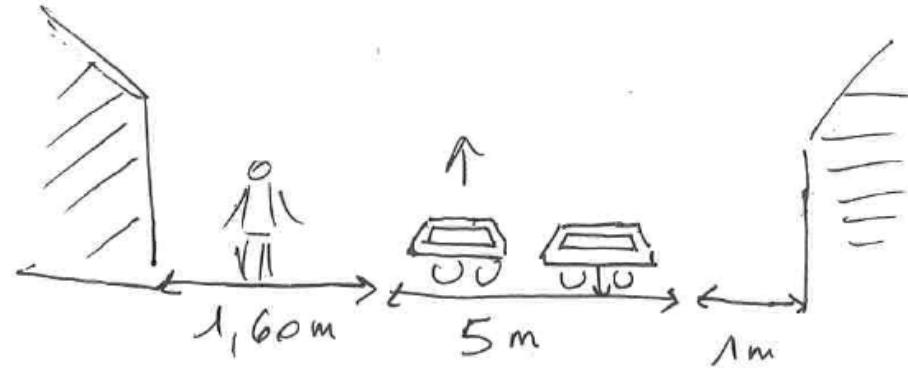
Maintien du stationnement

Cheminement piéton du parking des enseignants et de la piscine vers le groupe scolaire



Rue Fievet / Parvis école

Maintien de la situation actuelle
: double – sens de circulation



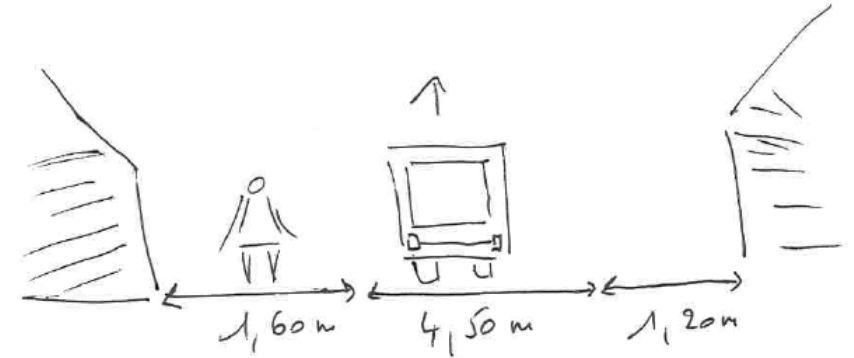
+ fluidification de la circulation : éviter engorgement vers école et gare

- Création de conflits d'usages en entrée de l'école et voies privées

Augmentation du temps de parcours vers l'école

Réduction du trottoir côté pair = insécurité des riverains en sortie de leur propriété

Modification de la circulation : sens unique vers le groupe scolaire



+ Apaisement de la circulation en approche de l'école

Sécurisation des accès et sorties riverains du tronçon

- Renvoi du flux total vers la gare



De la Rue Jules Verne à Coudert

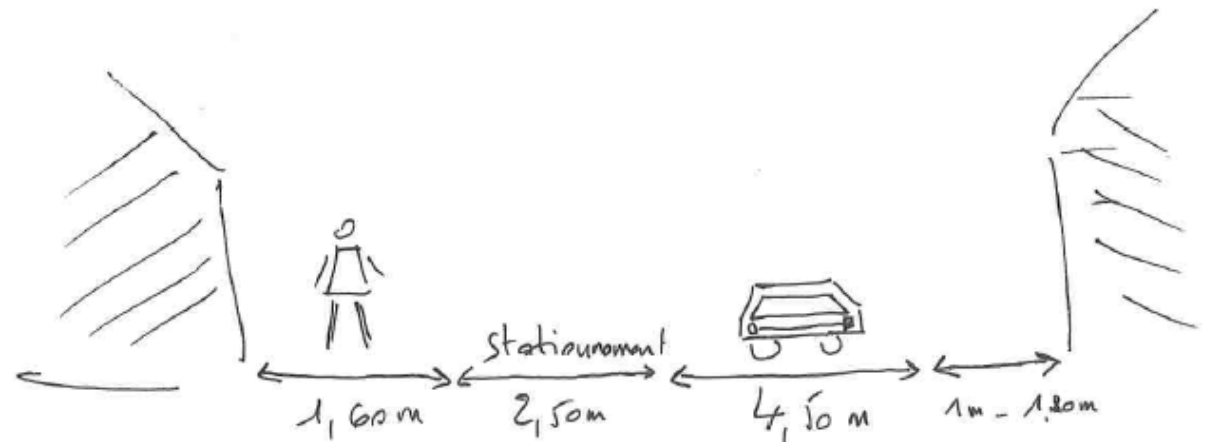


Décalage de la voirie

Maintien du stationnement

Elargissement du trottoir côté pair

Rue Coudert : remplacement de la bande enherbée le long de la résidence « Clos les Bussys » par un revêtement imperméable.



De la Rue Coudert à la gare



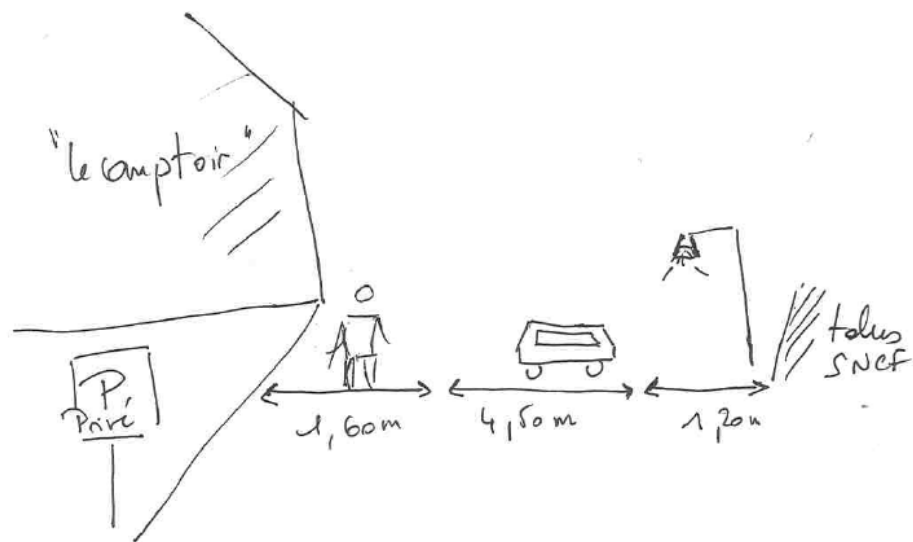
Agrandissement du cheminement piéton et rognage espace vert pour élargir la voie de circulation dans la courbe en sortie de Coudert pour plus de sécurité

Maintien du stationnement

Élargissement du trottoir côté pair

Au niveau du parking du « Comptoir de la Gare » élargissement du cheminement piétons

Dans le cadre du réaménagement du pôle gare : décalage et amélioration de la station d'arrêt de la ligne de bus 10





Calendrier prévisionnel

Décembre 2024 : tronçon rue Blanche Rose / Rue Jules Verne

De janvier 2025 à fin juin 2025 : expérimentation sur le tronçon Fievet Burgué (situation actuelle)

Été 2025 : tronçon Route de Saint-Gratien / Chemin des Marais (pont SNCF)

De septembre 2025 à décembre 2025 : expérimentation sens unique sur le tronçon Fievet/ Burgué

Eté 2026 : tronçon Fievet / Ecole (à minima)

Eté 2027 et années suivantes : fin de la rue



QUESTIONS - REPONSES